PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LOTBINIÈRE MUNICIPALITÉ DE DOSQUET

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 6 octobre 2015, au local de la salle multifonctionnelle à 20h00, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Mathieu Bibeau

Michel Moreau Claude Lachance Carole Desharnais

Absentes: Suzie Villeneuve

Jessie Beaulieu

Assistance: 6

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente.

La séance est ouverte à 20h00.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2015.

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2015.
- 3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois d'août 2015.
- 4. Suivi des travaux de l'église.
- 5. Mesure d'accumulation des boues.
- 6. Suivi des travaux à l'ancien bâtiment de la caisse.
- 7. Nettoyage du réseau pluvial.
- 8. Divers:
 - 1) Comité Famille.
 - 2) Entreprendre ICI Lotbinière.
 - 3) Service incendie.
 - 4) Suivi jardin collectif.
 - 5) Inauguration de l'église.

- 6) Maison des jeunes/regroupement.
- 7) Demande d'appui financier.
- 8) Offre de participation Noël Magique.
- 9) Rappel rencontre des conseillers.
- 10) Rue Croteau.
- 9. Période de questions.
- 10. Fermeture de la séance.

15-09-7990

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que modifié et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

15-09-7991

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2015 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2015.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2015 tel que présenté.

Adoptée

15-09-7992

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS D'AOÜT 2015.

Les journaux des déboursés numéro 539 au montant de 216 127,40\$, le numéro 540 au montant de 61,47\$, le numéro 541 au montant de 27 389,37\$, le numéro 542 au montant de 16 446,99\$ et le journal des salaires au montant de 21 150,52\$ pour le mois d'AOÜT 2015 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 107 968,34\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Dosquet et QUE le rapport financier du 31 août 2015 soit et est déposé.

Adoptée

15-09-7993

SUIVI DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE.

ATTENDU QUE certains travaux ont été nécessaires et d'autres sont à prévoir afin de finaliser les modifications apportées à l'église;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ D'entériner les directives A-07, A-08 R1, E-03, V-01 et S-01 au montant de 3 937,84\$ avant taxes auprès de l'entrepreneur Scirenape, la facturation supplémentaire d'Armoires A.P. d'un montant de 1 037,00\$ avant taxes et d'octroyer le contrat de relocaliser les interrupteurs à Normand Côté électricien au montant de 610,00\$ avant taxes.

Adoptée

MESURE D'ACCUMULATION DES BOUES.

Aucune résolution ne sera prise car la dépense a été acceptée dans le rapport financier présenté précédemment.

Adoptée

15-09-7994

SUIVI DES TRAVAUX À L'ANCIEN BÂTIMENT DE LA CAISSE.

ATTENDU QUE certaines modifications sont à apporter sur le bâtiment de l'ancienne caisse;

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ D'octroyer le contrat de relocaliser le bouton poussoir au coût de 325,00\$ plus taxes et de fournir et installer 7 luminaires fluorescent et un détecteur de mouvement au coût de 855,00\$ plus taxes à Normand Côté entrepreneur électricien.

Adoptée

15-09-7995

RUE CROTEAU.

ATTENDU QUE certains changements seront à apporter quant à l'emplacement d'une portion de la Rue Croteau afin de permettre la construction d'une nouvelle propriété;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ D'autoriser Monsieur Yvan Charest, maire et Madame Jolyane Houle, directrice générale, à procéder à toutes les démarches et signatures nécessaires à la réalisation des échanges concernant la rue Croteau.

Adoptée

DIVERS:

- 1) Comité Famille : Le comité est à la préparation d'un prochain Youp de rire dont les profits serviront à financer une fête de Noël pour les enfants.
- 2) Entreprendre ICI Lotbinière : rien de nouveau.
- 3) Service incendie: 3 sorties ce mois-ci.
- 4) Suivi du jardin collectif: achats à venir.
- 5) Inauguration de l'église : Franc succès.
- 6) Maison des jeunes/ regroupement : Nous travaillons sur un projet d'emménagement des locaux du regroupement à l'intérieur du bâtiment des loisirs.
- 7) Demande d'appui financier : Ne donne pas suite.
- 8) Offre de participation Noël Magique: Offre transmise aux conseillers si l'un d'eux est intéressé.
- 9) Rappel rencontre des conseillers : Forum 17 octobre 8h30.
- 10) Rue Croteau : rés.15-09-7996

PÉRIODE DE QUESTIONS:

15-09-7996 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h40.

Adoptée

ATTESTATION

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

	Directrice géné	érale
Maire		Directrice générale